



INTERPELLATION

Auteur Philippe GERMANIER et Anne-Marie SAUTHIER-LUYET, PLR
Objet Quel avenir pour nos paysans de montagne ?
Date 09/11/2020
Numéro 2020.11.356

La nouvelle loi sur la chasse, à l'issue de débats houleux entre opposants et partisans, a finalement été refusée au plan national alors qu'elle était largement soutenue en Valais.

L'initiative pour un canton sans grand prédateur ne va pas apporter de solution concrète à nos paysans de montagne.

Même si aujourd'hui les troupeaux ont quitté les alpages pour des pâturages de mi-côteau et que les loups ont la fâcheuse tendance à les suivre,

- sachant que le prédateur s'attaque aussi aux vaches allaitantes,
- sachant que les régions touristiques envisagent d'interdire les chiens de protections sur les chemins pédestres,
- sachant qu'il y a également de plus en plus d'incivilité de la part des promeneurs et de leur chien,
- alors que le loup s'approche de plus en plus des habitations

l'inquiétude des éleveurs demeure vive.

Conclusion

Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat pour maintenir une agriculture de montagne et de proximité ?

Quelle aide le Conseil d'Etat entend-il apporter aux éleveurs qui entretiennent notre montagne ?